

# Le domaine '.XXX' est encore recalé

Le nom de domaine en .XXX, réservé aux sites érotiques ou pornographiques a une nouvelle fois été bloqué par l'Icann, l'organisation chargée de codifier les noms de domaine sur Internet.

Cela fait la deuxième fois que l'institution s'oppose à la création de ce suffixe. Etonnant: elle avait pourtant donné un accord de principe en juin dernier. L'ouverture du domaine était programmée pour ce mardi 16 août. Mais c'était sans compter l'opposition d'organisations conservatrices mais aussi, et c'est le plus étonnant, de certains sites pornographiques qui craignent que certains Etats n'en profitent pour mettre en place filtrage et censure. Le blocage du .XXX est aussi et surtout le résultat d'une forte pression du gouvernement américain, lui même influencé par les ligues conservatrices. Officiellement, l'administration américaine a justifié le report de l'adoption du .xxx par la volonté d'étudier l'impact de ce nouveau nom de domaine. Mais l'entourage du président défend en réalité la théorie selon laquelle un domaine consacré au sexe encouragerait la pornographie sur le Web. Cette main mise de l'administration US sur le nommage des sites internet scandalise les associations d'experts. Le site *Domaines Info* » nous explique que l'Internet Governance Project (IGP) qui regroupe divers intellectuels principalement issus du monde universitaire ayant tous une expertise directe ou théorique sur l'Internet a publié un communiqué fustigeant le manque d'indépendance de l'Icann. Une indépendance de façade... « En 1988, la gouvernance du système DNS a été donnée à un organisme privé à but non lucratif : l'ICANN, » souligne l'IGP. « L'idée était de libérer les fonctions de gestion de base de l'Internet des pressions politiques et des rivalités géopolitiques. (?) Mais dès le début, le statut spécial du gouvernement américain au sein de l'ICANN est apparu en conflit avec cette philosophie. » L'IGP dénonce les pressions « de groupes religieux désireux de réguler les contenus sur Internet ». Une question se pose alors: à quoi sert l'Icann ? ICM Registry, groupement dit à but non lucratif, est à l'origine de ce projet de domaine réservé aux contenus adultes: il a déposé un dossier voici cinq ans déjà. Paradoxalement, cet organisme milite pour un nom de domaine réservé au sexe et à la pornographie afin d'offrir un meilleur contrôle pour les enfants comme les adultes. « Aider à protéger les enfants du risque d'être exposés à la pornographie en ligne, et aussi d'apporter un impact positif sur les loisirs adultes en ligne au travers de l'engagement volontaire de l'industrie ». Pour autant, créer un domaine .xxx ne mettra pas fin à la pornographie en ligne, mais ne pas créer de domaine spécifique n'y mettra pas fin non plus !